Ville de Lausanne

Communiqué

Campagne de thermographie aérienne

A la recherche de la chaleur perdue

Afin d'identifier et de limiter les fuites sur le réseau de chauffage à distance historique, les Services industriels de Lausanne (SiL) organisent une campagne de thermographie aérienne par drone, du 11 février au 31 mars 2022, dans les quartiers de Pierre-de-Plan, Boissonnet et des Bossons (nord-ouest).

Depuis 1934, Lausanne développe et entretient un important réseau de chauffage à distance (env. 115 km). Ce réseau est voué à se développer fortement dans le cadre du Plan climat de la Ville de Lausanne afin de décarboner le chauffage des bâtiments. Il constitue donc un levier essentiel dans la politique énergétique et climatique de la Ville. Le caractère historique du réseau nécessite toutefois un entretien continu auquel les SiL sont attentifs afin de réduire les pertes d'eau du réseau. Les premières conduites, principalement dans la zone historique autour de l'usine de Pierre-de-Plan, ont été posées dans des caniveaux en béton et montrent des signes de vieillissement, qui se traduisent par des fuites d'eau chaude en augmentation.

Durant l'hiver 2019, les SiL ont mené une première campagne pour localiser des anomalies par thermographie aérienne. Cette opération a permis de localiser les fuites, de les surveiller et a montré sa fiabilité lors d'interventions (av. du Grey, av. Aloys-Fauquez).

Afin d'effectuer une comparaison et ainsi évaluer l'évolution de l'état du réseau, et d'éventuelles interventions à planifier, les SiL vont mener une nouvelle opération pendant environ 15 nuits entre le 11 février et le 31 mars 2022. Un drone équipé d'une caméra thermique survolera les conduites du réseau de chauffage à distance des quartiers de Pierre-de-Plan, de Boissonnet et des Bossons en fonction des conditions météorologiques. Cette période de l'année est en effet considérée comme la plus favorable pour faire apparaître les contrastes chaud-froid et ainsi détecter les fuites potentielles.

Pour garantir des images thermiques de qualité, les vols seront effectués de 22 heures à 7 heures du matin afin de profiter des températures nocturnes très stables et de l'absence de véhicules (dont la chaleur perturbe l'interprétation). Le drone survolera le sol à une altitude d'environ 50 mètres, à une distance des bâtiments d'au minimum 20 mètres et à une vitesse d'environ 1,5 mètre/seconde. Par ailleurs, le son produit n'excédera pas celui d'une voiture. En conséquence, ni nuisance sonore, ni violation de la sphère privée, ne sont à craindre.

Les résultats de cette étude permettront d'établir un plan directeur d'assainissement du réseau de chauffage à distance.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/sil

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Xavier Company, directeur des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00**
- **Francesco Barone, gestionnaire d'actifs thermiques, tél. 021 315 80 36**

Lausanne, le 10 février 2022